

dial

diffusion de l'information sur l'Amérique latine

47, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS - 75006 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 46.33.42.47

CCP 1248.74-N PARIS - Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Hebdomadaire - n° 1345 - 27 octobre 1988 - 4,5 F

D 1345 HAÏTI: LE GENERAL AVRIL AU POUVOIR

Après le massacre de l'église St Jean-Bosco du 11 septembre 1988 (cf. DIAL D 1340) et le renversement du général Namphy par le général Avril le 19 septembre suivant, les choses semblent se clarifier avec le nouveau maître du pouvoir. Le 27 septembre le général Prosper Avril recevait des membres de l'opposition regroupés dans le Comité d'entente démocratique. Le 30 septembre il mettait à la retraite le colonel Paul, commandant de la sinistre caverne Des-salines et accusé par les Etats-Unis de trafic de drogue. Le 15 octobre, des militaires fidèles au colonel Paul qui préparaient un coup d'Etat étaient arrêtés. Le 21 octobre le général Avril annonçait la constitution prochaine d'une commission indépendante chargée des futures élections. Pendant ce temps là, dans les milieux d'Eglise, les évêques faisaient une forte déclaration demandant la fin réelle du duvaliérisme et du macoutisme. Quant au P. Aristide, visé par le massacre du 11 septembre, il était contraint par les autorités religieuses à quitter le pays le 17 octobre. Ci-dessous deux documents du dossier.

Note DIAL

1. Prise de position de la conférence épiscopale (24 septembre 1988)

DÉCLARATION DE LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE D'HAÏTI SUR LE SENS DE L'ÉVÉNEMENT DU 17 SEPTEMBRE 1988

Le 18 septembre 1988, le peuple haïtien s'est trouvé en présence d'un nouveau pouvoir politique. C'est la quatrième fois en deux ans et sept mois qu'un tel événement se produit dans notre pays.

Est-ce le quatrième numéro d'une série?

Est-ce l'amorce du changement que nous attendons?

Il nous semble important de l'analyser pour en dégager la signification et la direction.

1. Signification

Pour comprendre le sens de l'événement du 17 septembre, il faut revenir au mouvement de libération du 7 février 1986. Qu'est-ce que le peuple voulait à cette date? Le peuple voulait vivre dans la liberté, la justice, dans la dignité, dans le respect de ses droits.

Le peuple rêvait d'une société où il y aurait du travail pour tous, où tous les crimes seraient punis par la loi, où tout le monde pourrait participer aux décisions politiques. Le peuple réclamait non pas un changement de quelques personnes, mais un changement de système politique.

Or, qu'est-ce que nous avons constaté?

Une indifférence totale vis-à-vis de ses problèmes; un refus de ses requêtes en matière de justice; un mépris de ses revendications les plus fondamentales. Loin de changer le système, on l'a consolidé en maintenant ou en rappelant à certains postes de la fonction publique des personnes chargées de le perpétuer.

Le 4 décembre 1987, la Conférence épiscopale d'Haïti déclarait: "Il y a une réelle escalade dans la violence. Les crimes d'aujourd'hui dépassent en horreur ceux d'hier. Notre pays fait l'expérience de la terreur habilement organisée".

En écrivant ces lignes, nous pensions toucher le fond de l'abîme, mais en voyant ce qui s'est passé dans la semaine du 11 septembre, nous avons constaté que la situation dans laquelle nous nous trouvions était encore plus grave que celle d'hier.

C'est la première fois que nous avons vu en Haïti incendier une église au moment de la célébration eucharistique dominicale où trois personnes ont été calcinées.

C'est la première fois que nous avons vu en Haïti poignarder une femme enceinte et blesser l'enfant qu'elle portait dans son sein.

C'est la première fois que nous avons vu en Haïti des gens armés violer un hôpital pour tenter d'achever une mère dont le témoignage pourrait être gênant.

Nous pouvons donc affirmer avec certitude: l'événement du 17 septembre n'a de sens que dans la mesure où il a pour but de rompre avec cet état de choses... faire cesser l'oppression, combattre la corruption, freiner les abus de pouvoir et promouvoir le respect de la justice, des droits de l'homme et de la liberté d'expression.

2. Direction

Comment faire pour que cette volonté de changement s'oriente dans la direction voulue par le peuple et aboutisse à des résultats concrets?

Il nous semble qu'il faille mener en même temps:

- une politique de déracinement du "macoutisme"
- et un plan de sauvetage national pour tirer de la misère un peuple à la dérive, au plan économique et social.

Cette politique comporte le désarmement général des "macoutes" et l'exclusion de l'administration publique de tous ceux qui, à un titre quelconque, ont contribué activement à consolider et à perpétuer le système dictatorial au cours de ces trente dernières années. C'est le meilleur moyen de recréer un climat de confiance dans le pays. Confiance de sécurité pour les personnes et les biens. Mais on ne peut se contenter de désarmer les "macoutes", il faut aussi mettre en place des structures judiciaires adéquates. Car pour éviter la violence, il faut donner au peuple la possibilité de faire droit à ses requêtes de justice.

N'est-ce pas le meilleur moyen d'éviter que ces requêtes de justice ne se transforment chez les victimes en désir de vengeance, une vengeance aveugle qui s'exerce aujourd'hui d'une manière qui dans certains cas ressemble étrangement à la façon d'agir des bourreaux d'hier. Nous insistons sur cette justice pour briser le cycle infernal de la haine et de la vengeance et pour que triomphe le sens profond de la dignité de l'homme créé à l'image de Dieu.

Quant au plan de sauvetage national, sa mise en oeuvre nous paraît d'une urgence extrême. Car l'économie du pays est à son plus bas niveau. L'état des routes est lamentable. Les santés sont menacées. Le pays se dégrade à une allure extraordinairement rapide. Cette situation s'est encore aggravée depuis le passage du cyclone "Gilbert" dans le sud, le sud-est et la Grande-Anse.

3. Appels

Face à cet état de choses, nous adressons un appel solennel à tous les Haïtiens pour qu'ils prennent au sérieux ce mouvement qui, mené selon les principes évangéliques et l'enseignement social de l'Eglise, pourrait conduire à une véritable libération.

L'heure est grave. Ecoutez notre appel!

Vous les dirigeants du pays, nous vous supplions d'entreprendre une réforme en profondeur dans l'administration publique qui tienne compte des critères de compétence et d'honnêteté en vue d'un meilleur service à la communauté.

Vous les promoteurs du mouvement du 17 septembre, nous avons entendu vos déclarations et observé votre action. Dans le cadre de notre mission pastorale, nous vous demandons de consolider les acquis de la libération du peuple avec sérénité, discipline, désintéressement et sagesse, en vue de promouvoir le bien commun.

Vous les Organisations internationales, nous vous prions instamment de continuer l'aide apportée déjà à ce pays. Mais dans les circonstances présentes, nous vous adressons un appel pressant pour que vous intensifiez cette aide au développement de notre peuple.

4. Supplication et intercession

Au-delà de toutes les interventions humaines, notre supplication s'adresse d'une façon particulière au Seigneur, Lui qui accompagne toujours son peuple et qui tant de fois a manifesté sa présence.

Aussi est-ce avec une grande confiance que nous tournons nos regards vers Lui et que nous demandons au peuple de Dieu de Le prier pour ceux qui sont morts, ceux qui sont blessés, ceux qui pleurent et ceux qui luttent pour que notre pays retrouve les chemins de la paix, de la justice et de l'amour.

Nous appelons à notre secours la Vierge Marie, Elle qui demeure pour nous Notre-Dame du perpétuel secours.

Donné au siège de la Conférence épiscopale d'Haïti le 24 septembre 1988.

Mgr François Gayot, s.m.m.
archevêque de Cap-Haïtien
président de la C.E.H.

Mgr Léonard Pétion Laroche
évêque de Hinche
vice-président de la C.E.H.

Mgr Joseph Lafontant
évêque auxiliaire de Port-au-Prince
secrétaire général de la C.E.H.

Mgr Alix Verrier
évêque des Cayes

Mgr Frantz Colimon, s.m.m.
évêque de Port-de-Paix
(en mission pastorale)

Mgr François Wolff Ligonde
archevêque de Port-au-Prince
(en mission pastorale)

Mgr Emmanuel Constant
évêque des Gonaïves

Mgr Willy Romelus
évêque de Jérémie

Mgr Louis Kebreau, s.d.b.
évêque auxiliaire de Port-au-Prince
(en mission pastorale)

Mgr Guire Poulard
évêque de Jacmel

(texte original)

2. Soutien au Père Aristide (fin septembre 1988)

ACTION PROPHÉTIQUE ET MOUVEMENT POPULAIRE

"S'ils se taisent, les pierres crieront" (Lc 19,40)

Depuis longtemps, l'univers totalitaire de la société haïtienne produit une lutte sans merci de la parole de mort sur la parole de vie. La domination, le mensonge et le pouvoir ont remplacé dans l'espace social la libération, la vérité et le service. Les forces de la mort se sont emparées du pouvoir, jusqu'à exercer une violence aveugle.

Aujourd'hui, le "mouvement des petits soldats" marque un changement dans ce rapport de forces. A travers eux, un peuple retrouve un espoir de voir régner à nouveau la parole de vie. En déchaouquant les criminels, en arrêtant les chefs macoutes, le peuple des pauvres a conscience de poser des actes qui impliquent sa foi. Le peuple des pauvres apparaît porteur d'une nouvelle parole de vie. Il suffit de se rappeler les paroles d'un "petit soldat" à Radio-Soleil, pour saisir la dimension religieuse que donne le peuple au mouvement actuel. Parlant du massacre du 11 septembre, il disait: "Je crois aujourd'hui en ce que ces gens prêchaient, parce qu'ils sont morts pour cette parole". Dans la rue aussi on peut entendre les pauvres dire que c'est la bible même qui les pousse à agir ainsi. Ils citent Amos ou le prophète Osée. La lutte populaire baigne dans une ambiance religieuse, où le peuple des opprimés retrouve le droit à la dignité! Souvent les explications font défaut, les brillantes formules théologiques manquent. Mais le sentiment diffus et la certitude de la présence de Dieu est une interpellation unanime pour toutes les structures de la société rongée par la parole de mort. Dans cette étape de la lutte le peuple affirme sa religiosité dans l'attente d'une parole plus radicale encore où puisse se reconnaître pleinement sa volonté de vie.

C'est dans cette faim d'une parole radicale qui donne au mouvement populaire sa figure, sa "personnalité" en quelque sorte, que surgit le prophète. Le prophète n'est pas un homme venu d'ailleurs, messenger d'en haut, mais un homme qui participe à la souffrance et à la lutte du peuple, un homme pénétré lui-même de la faim d'une parole radicale. En remplissant le vide social laissé par les structures de morts, il devient un symbole de la lutte du peuple, comme Moïse, Ezéchiel ou Isaïe en leur temps, ou Gandhi, M. Luther King, Romero ou Popielusko (le prêtre polonais) aujourd'hui. Le prophète reconnaît la présence de Dieu dans la lutte populaire comme une fidélité du Dieu des pauvres. La parole du prophète retourne au peuple, comme elle est venue du peuple; elle se fait partage, c'est-à-dire aussi démocratie dans la lutte, signe d'égalité pour tous, car tous partagent cette même fidélité de Dieu. En s'engageant dans la lutte des pauvres, la parole prophétique rappelle aussi que le seul chemin possible vers la paix est dans le combat contre la violence qui domine les rapports sociaux.

A travers la figure symbolique du prophète, le peuple des pauvres fait une expérience d'Eglise. Prenant conscience de la présence de Dieu en son action, chacun se découvre prophète et découvre qu'il est prophète avec tous les autres qui se sont levés avec lui. Le peuple des pauvres devient une communauté prophétique. C'est pourquoi aujourd'hui l'Eglise d'Haïti se sent plus que jamais en communion avec le mouvement de l'Eglise en général commencé à Vatican II et poursuivi à Medellin et à Puebla. Jusqu'aujourd'hui ce mouvement reste réprimé en Haïti par les structures officielles au service de la dictature.

Dans l'Eglise d'Haïti, la communauté prophétique des pauvres est un signe des temps qui invite à la docilité au travail de l'Esprit. Comme le prophète permet au peuple de devenir plus conscient de la présence de Dieu dans sa lutte, le peuple des pauvres permet à l'Eglise haïtienne de devenir plus consciente des voies du Royaume où Dieu l'appelle.

Le grand prophète de l'Eglise haïtienne, c'est le Père Aristide. Tout le monde sait que le Père Aristide a souvent dû avancer seul dans cette Eglise, pressé par la souffrance des pauvres, une cause qui n'attend pas. Cet isolement n'enlève rien à la force et à la qualité de son action pour le changement. Aujourd'hui, le Père Aristide est un symbole du peuple haïtien en lutte et personne n'a le droit de voler ce don de l'Esprit à tous les pauvres et à tous les jeunes qui se sont mobilisés autour de lui. Avec Aristide, en Eglise, nous croyons aujourd'hui plus que jamais que le peuple est signe de la présence de Dieu dans ses souffrances et dans sa lutte. Nous croyons plus que jamais en une Eglise fidèle à la force de l'Esprit manifestée au milieu des pauvres.

(Suivent les signatures d'un groupe de religieux, religieuses et laïcs)

(Texte original)

(Diffusion DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)